



Projet associatif de l'Adapei 69

Cap sur 2028 !

L'Adapei 69 est une association qui défend les droits
des personnes en situation de handicap
et de leurs familles.



Document écrit
en Facile à lire
et à comprendre (FALC)



Sommaire

- ▶ Le projet associatif de l'Adapei 69,
c'est quoi ?..... **page 4**
- ▶ La vision de l'Adapei 69..... **page 6**
- ▶ Les valeurs de l'Adapei 69..... **page 8**
- ▶ L'histoire de l'Adapei 69..... **page 9**
- ▶ **Orientation 1**..... **page 10**
Une association où chaque personne
est citoyenne et actrice de sa vie
- ▶ **Orientation 2**..... **page 16**
Une association familiale, militante,
engagée, actrice de son territoire
- ▶ **Orientation 3**..... **page 22**
Une association innovante, flexible,
experte, capable de s'adapter

Le projet associatif, qu'est-ce que c'est ?

Le projet associatif est un document important.

**Il présente les idées de l'Adapei 69
pour accompagner au mieux
les personnes en situation de handicap
et les familles.**

Le projet associatif de l'Adapei 69
est valable pour 6 ans, de 2023 à 2028.

Le projet associatif est destiné :

- aux professionnels qui travaillent à l'Adapei 69,
- aux personnes en situation de handicap,
qui sont accompagnées à l'Adapei 69,
- aux familles des personnes accompagnées.

Ce projet associatif a été écrit
avec tous les acteurs de l'Adapei 69 :

- les personnes accompagnées,
- les familles,
- les professionnels,
- les bénévoles.

Le projet associatif de l'Adapei 69
est organisé en 3 parties,
qui sont appelées des **orientations**.

Une orientation est un objectif à atteindre.

Le projet associatif de l'Adapei 69 est disponible
sur le site internet **www.adapei69.fr**



Les valeurs de l'Adapei 69

Une valeur est une idée importante que l'Adapei 69 souhaite développer.

L'Adapei 69 défend plusieurs valeurs :

L'éthique et la dignité

Chaque personne en situation de handicap doit être respectée et bien traitée :

- quel que soit son handicap,
- quelle que soit son origine,
- quelle que soit sa religion.

L'engagement pour une société inclusive et citoyenne

L'Adapei 69 veut impliquer les personnes accompagnées dans la vie de l'association.

L'Adapei 69 veut créer des nouveaux **partenariats** pour améliorer la citoyenneté, l'habitat, le travail et la scolarisation des personnes accompagnées.

Un partenariat c'est travailler en lien avec une organisation, une association, l'Etat...

La solidarité

L'Adapei 69 écoute et soutient les personnes en situation de handicap et les familles. L'entraide est importante pour trouver des solutions adaptées aux envies de chacun.

Le professionnalisme

L'Adapei 69 veut améliorer les compétences :

- des professionnels,
- des travailleurs des Esat.

L'autodétermination

L'autodétermination, c'est faire des choix pour sa propre vie.

N'importe quelle personne, même avec un handicap, peut dire et choisir comment elle a envie de vivre.

Par exemple, une personne accompagnée peut choisir où elle veut vivre.

Les proches des personnes accompagnées ont un rôle important à jouer dans l'autodétermination.

La vision de l'Adapei 69

La vision, c'est ce que veut l'Adapei 69 pour les personnes en situation de handicap et leur famille.

Toute personne, quelles que soient ses fragilités, est capable de se développer et de faire évoluer positivement notre **société**.

La société, c'est le monde et les personnes avec lesquelles je vis.

L'Adapei 69 veut donner la possibilité aux personnes accompagnées et à leurs familles d'avoir une vie agréable.

L'Adapei 69 veut que les personnes accompagnées réalisent leurs souhaits et leurs projets.

L'Adapei 69 veut construire une société accueillante. Une société où tout le monde peut participer et faire ses propres choix.

L'histoire de l'Adapei 69

L'Adapei 69 a été créée par des parents.

Les parents qui ont créé l'Adapei 69 avaient un enfant en situation de handicap et se sentaient seuls avec leurs difficultés.

L'Adapei 69 a été créée il y a 75 ans, pour les parents d'enfants en situation de handicap qui avaient besoin d'aide et de conseils.

Ensemble, les familles de l'Adapei 69 sont plus fortes pour aider leurs enfants et les faire grandir.

Aujourd'hui l'Adapei 69 accompagne environ 2 800 personnes en situation de handicap.

À l'Adapei 69 il y a :

- 61 services et établissements,
- 1 800 professionnels qui travaillent,
- 230 bénévoles qui organisent des activités.

Orientation 1

Une association où chaque personne est citoyenne et actrice de sa vie

Être citoyen, c'est être reconnu légalement comme membre d'une ville et d'un pays.
Être citoyen, c'est avoir une place dans la société et les mêmes droits que tout le monde.

L'Adapei 69 veut que chacun vive sa vie comme il a envie, en fonction de ses souhaits et projets.

Défi 1 Améliorer l'autodétermination des personnes accompagnées

Cela veut dire permettre aux personnes accompagnées de faire des choix pour leur propre vie.

Par exemple, une personne accompagnée peut choisir où elle veut vivre.



Comment faire ?

- Informer les personnes accompagnées sur leurs droits.

Ces droits sont précisés dans la **Convention des Nations Unies**.

Les **Nations Unies** sont un rassemblement de pays qui travaillent ensemble pour la paix.

Une **convention** est un document qui explique des droits dans les pays des Nations Unies.

- Former les acteurs de l'Adapei 69 à l'autodétermination :
 - les personnes accompagnées,
 - les professionnels,
 - les familles.
- Donner la parole aux personnes accompagnées.

Défi 2 Permettre l'accomplissement et le bien-être des personnes accompagnées

Cela veut dire permettre aux personnes d'être bien dans leur corps et dans leur tête.

Comment faire ?

- ▶ Accompagner les personnes accompagnées avec respect et bientraitance.
La bientraitance, c'est proposer le meilleur accompagnement possible selon les besoins et les valeurs de chacun.
- ▶ Permettre aux personnes accompagnées, de faire des activités, d'avoir une vie sociale, d'être en bonne santé.
- ▶ Aider les personnes accompagnées à communiquer.
Par exemple : avoir plus d'informations en communication adaptée ou en Facile à lire et à comprendre (FALC).

- ▶ Aider les personnes accompagnées à construire des projets, selon leurs envies et leurs choix.

Par exemple : projet professionnel, projet éducatif...

- ▶ Prendre en compte la vie intime, affective et sexuelle.

Défi 3 Construire une palette de solutions adaptées, spécialisées et inclusives

Cela veut dire rechercher pour chaque personne la solution qui lui convient le mieux.

Comment faire ?

- ▶ Soutenir les personnes accompagnées, les familles et les proches dans leur parcours.
- ▶ Demander de nouvelles solutions ou projets pour ceux qui n'en ont pas.
- ▶ Imaginer de nouveaux établissements et services, bien intégrés dans la société.
- ▶ Aider les personnes accompagnées à communiquer.

Défi 4 Encourager la participation des personnes dans la vie de l'association et de la cité.

Cela veut dire donner un rôle plus important
aux personnes en situation de handicap.

Comment faire ?

- Inclure les personnes accompagnées
dans les commissions, les groupes de travail,
la gouvernance.

Par exemple : les membres
du Conseil d'administration.
- Soutenir les élus des Conseils de la vie sociale (CVS)
et les actions du Club des présidents de CVS.



Défi 5 Intégrer les pratiques de pair-aidance dans l'accompagnement et les modalités de fonctionnement de l'association

Cela veut dire permettre aux personnes de partager leur expérience pour aider d'autres personnes dans la même situation.

Comment faire ?

- ▶ Encourager les personnes accompagnées à témoigner et à devenir co-formatrices sur certains sujets.
- ▶ Permettre aux familles de se rencontrer.
- ▶ Proposer des formations pair-aidance pour :
 - les personnes accompagnées,
 - les professionnels,
 - les familles.

Orientation 2

Une association familiale, militante, engagée et actrice de son territoire

Être militant, c'est défendre des droits.

L'Adapei 69 est une association de familles.

Les familles jouent un rôle très important, pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.

Défi 1 Développer et faire vivre le partenariat avec les familles

Cela veut dire que l'Adapei 69 veut travailler plus et mieux avec les familles.

Comment faire ?

- ▶ Mieux accueillir les nouvelles familles à l'Adapei 69.
- ▶ Impliquer les familles dans la vie des établissements.

Par exemple avec :

- Les Conseils de la vie sociale (CVS),
 - Les fêtes et rencontres,
 - Les temps d'échanges.
- ▶ Convaincre les familles d'adhérer à l'Adapei 69.
- Adhérer**, c'est soutenir une association en versant tous les ans une participation financière.



Défi 2 Valoriser le statut d'aidant et développer des solutions de répit

Un aidant est quelqu'un qui aide une autre personne.

Le répit est un temps de repos.

**Cela veut dire soutenir les aidants
de personnes en situation de handicap
et leur permettre de se reposer.**

Comment faire ?

- ▶ Adapter les solutions aux besoins des aidants.
- ▶ Proposer plus de solutions de soutien :
 - aux jeunes parents,
 - aux parents qui vieillissent,
 - aux frères et sœurs.

Par exemple :

- des séjours de vacances
pour les personnes accompagnées,
- des temps d'échanges et d'information,
- des rencontres pour les aidants.

Défi 3 **Susciter et accompagner le bénévolat**

Cela veut dire intégrer des nouveaux bénévoles à l'Adapei 69.

Être bénévole, c'est aider sans être payé.

Comment faire ?

- ▶ Mieux présenter les missions bénévoles.
- ▶ Mieux intégrer et former les bénévoles.
- ▶ Faciliter le bénévolat à l'Adapei 69 et dans d'autres associations.
- ▶ Permettre aux personnes accompagnées d'être bénévoles elles aussi.



Défi 4 Réaffirmer la valeur ajoutée de l'engagement dans une association militante

**Cela veut dire aider tous ceux qui le veulent
à défendre les droits
des personnes en situation de handicap.**

Comment faire ?

- ▶ Former les personnes qui représentent l'Adapei 69 :
 - les bénévoles,
 - les membres du Conseil d'administration,
 - les professionnels qui travaillent à l'Adapei 69.

- ▶ Parler de l'Adapei 69 et du handicap auprès des représentants politiques.
 - ▶ Sensibiliser le grand public.
 - ▶ Travailler sur l'accessibilité des lieux publics.
- L'accessibilité**, c'est faciliter l'accès à un lieu ou une information pour tous.

Par exemple : avoir plus d'informations en Facile à lire et à comprendre (FALC).



Orientation 3

Une association innovante, flexible, experte, capable de s'adapter

L'Adapei 69 est une association qui sait évoluer et proposer de nouvelles idées, pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap.

Défi 1 Garantir la pérennité de l'association, dans un contexte économique et financier contraint

Cela veut dire que l'Adapei 69 veut continuer à agir malgré une situation financière difficile.

Une situation financière difficile, c'est quand on manque d'argent.

Comment faire ?

- ▶ Faire des économies.
- ▶ Demander plus d'argent aux partenaires financiers et au Gouvernement.
- ▶ Trouver de nouveaux financements pour les projets les plus importants.
- ▶ Imaginer des solutions pour que les établissements coûtent moins cher.



Défi 2 Valoriser la capacité d'agir et l'expertise des professionnels

Cela veut dire aider les professionnels à bien travailler pour accompagner les personnes en situation de handicap.

Comment faire ?

- ▶ Améliorer les conditions de travail.
- ▶ Permettre aux professionnels de changer d'établissement.
- ▶ Mieux intégrer les nouveaux professionnels dès leur arrivée à l'Adapei 69.

Défi 3 Anticiper et participer à l'évolution de l'offre médico-sociale

Cela veut dire que l'Adapei 69 veut proposer de nouvelles idées pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap.

Comment faire ?

- ▶ Améliorer l'inclusion des personnes accompagnées dans la cité :
 - à l'école,
 - au travail,
 - dans les loisirs,
 - dans le logement...
- ▶ Rendre les personnes en situation de handicap plus autonomes à l'école et au travail.

Par exemple avec :

- la Plateforme compétences apprentissages (PCA), pour préparer les adolescents au travail en Esat ou en Entreprise adaptée.
 - le Service Connect, pour aider les personnes qui veulent travailler en milieu ordinaire.
 - des portes ouvertes des établissements...
- ▶ Développer les partenariats.

Défi 4 Conduire une démarche environnementale volontariste de RSO (Responsabilité sociétale des organisations)

**Cela veut dire agir en faisant attention
à respecter les hommes et la planète.**

Comment faire ?

- ▶ Informer les personnes accompagnées, professionnels et familles des démarches écologiques.
- ▶ Faire des groupes de paroles pour parler d'écologie dans les établissements.
- ▶ Partager des choses entre établissements.

Par exemple : le matériel, les locaux, les véhicules...

- ▶ Avoir plus d'espaces verts dans les établissements.
- ▶ Trier et réduire les déchets et le gaspillage alimentaire.
- ▶ Parler du travail solidaire des Esat et des Entreprises adaptées de l'Adapei 69.

Défi 5 Afficher notre identité d'association innovante, semeuse d'initiatives et de changements, pour et par les personnes accompagnées et leurs aidants.

Cela veut dire que l'Adapei 69 a un rôle à jouer pour aider les personnes accompagnées à faire bouger la société.

Comment faire ?

- ▶ Aider les personnes accompagnées à prendre la parole et partager leur expérience.
- ▶ Développer des services et outils pour améliorer l'autodétermination :
 - Le Facile à lire et à comprendre (FALC)
 - Des outils numériques adaptés (exemple : tablettes)
 - Des formations avec Adapei 69 Formation
 - De nouveaux projets à l'Espace CoLab
- ▶ Travailler avec d'autres structures et associations.

Par exemple : l'Unapei au niveau national et le Collectif Handicap 69 au niveau du département.



75 cours Albert Thomas
69447 LYON Cedex 03
04 72 76 08 88
www.adapei69.fr

CC202405T02



Ce document est écrit en FALC.

FALC veut dire Facile À Lire et à Comprendre.
Ce document a été transcrit et validé
en mai 2024 par l'atelier FALC
de l'Esat la Courbaisse (Adapei 69).

© Logo européen facile à lire : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu.